



FICHE DE RESERVATION PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/___ Age : _____ Poids : _____ Taille : _____ Sexe : F M

Adresse domicile : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Téléphone fixe: _____ Portable : _____

Adresse mail : _____

DATE(S) ET SUPPORT

1er stage

Du ___/___ au ___/___/___

- CATSY Mini Cata** 7 à 10 ans
- Cata NC 12** 10 à 12 ans (1m50 maxi)*
- Cata T1** à partir de 13 ans (1m50 mini)
- Hobbie Cat 15** (niveau 2 validé)
- Char à voile**

2ème stage

Du ___/___ au ___/___/___

- CATSY Mini Cata**
- Cata NC 12***
- Cata T1**
- Hobbie Cat 15**
- Char à voile**

REGLEMENT

Montant total : _____ €

Montant total : _____ €

Le montant total du stage est à verser à la réservation. Si 2 périodes différentes, merci de faire 2 chèques à l'ordre de E.V.C.I

Le prix du stage inclue le prêt de la combinaison et le passeport voile.

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone fixe: _____ Portable : _____



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

TARIFS

Les frais d'inscription comprennent l'encadrement, le matériel, l'adhésion et la licence.

CONDITIONS D'ADHESION :

- Accepter les conditions du règlement intérieur de l'école du vent dans son intégralité
- Remplir un dossier d'inscription et joindre la totalité du montant du stage et l'adresser à :

USP Sports Nautiques
Ecole du Vent en Côte des Isles
5 La caillourie
50580 PORTBAIL

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

LA LICENCE FEDERALE:

L'USP Sports Nautiques est une école affiliée aux Fédérations Françaises de Voile (FFV) et de char à voile (FFCV). Cette reconnaissance revête un caractère administratif et financier par :

- le versement d'une cotisation annuelle globale par l'USP Sports Nautiques à la FFV et à la FFVC
- la délivrance d'une licence fédérale
- la délivrance à chaque stagiaire d'un "passeport" voile ou char à voile afin de certifier le niveau acquis
- le coût de la licence fédérale FFV ou FFCV comprenant également le passeport et l'assurance

RESPONSABILITE DE L ECOLE

Une assurance responsabilité civile couvre les stagiaires inscrits à l'école.

L'école n'est responsable des stagiaires que du début à la fin de la séance. Les séances de navigation suspendues ou annulées, pour raisons météorologiques, ne peuvent donner lieu à aucun remboursement ni à aucun report.

ANNULATION

Pour toute annulation moins de 15 jours avant le début du stage et sans justificatif valable de votre part, aucun remboursement ne sera possible.

L'USP Sports Nautiques se réserve le droit d'annuler un stage en cas du nombre insuffisant de participants. Les stagiaires en seront informés préalablement sans aucune autre contre partie. Ils seront remboursés des sommes versées.

Fait à Portbail Sur Mer le,

Signature du représentant légal
(Précédé de la mention "lu et approuvé")



DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je sousigné(e), Nom _____ Prénom _____

Représentant légal de Nom _____ Prénom _____

Lien de parenté _____

- Autorise mon enfant à quitter l'enceinte de l'école de voile par ses propres moyens.
- Certifie que l'état de santé du stagiaire ne présente aucune contre indication à la pratique de la voile ou du char à voile.
- Certifie que le stagiaire sait nager au moins 25 m avec immersion pour les moins de 16 ans ou 50 m avec plongeon pour les plus de 16 ans.
- Autorise en cas d'urgence à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou tous soins médicaux nécessaires et le transport dans un établissement hospitalier.
- Le stagiaire ou le représentant légal autorise l'Ecole du Vent en Côte des Isles à utiliser gratuitement les photos qui pourraient être faites durant les stages.
- Atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires associées à la licence FFV .
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole du Vent en Côte des Isles, (affiché dans l'école de voile et disponible sur le site www.ecoledevoile-portbail.fr)

Fait à Portbail Sur Mer, le

Signature,
Précédée de la mention "lu et approuvé"